

# LOCATION

## Commune déléguée de Parçay-les-Pins

### GRANDE SALLE (TOTALITÉ DU BÂTIMENT) + PETITE SALLE

Place des droits de l'homme

20, rue des Moulins – Parçay-les-Pins

Capacité : entre 200 et 280 personnes

mairie.parcaylespins@noyant-villages.fr / 02.41.82.62.52

Fiche détaillée de la salle des fêtes de Parçay-les-Pins

locataire :

date de location :

GRANDE SALLE+PETITE SALLE			Demi-journée Semaine	Journée semaine	Week-end
PARTICULIERS ET ENTREPRISES	COMMUNE		100 €	200 €	230 €
	HORS COMMUNE		140 €	280 €	380 €
ASSOCIATIONS	COMMUNE	But lucratif	100€	200 €	1ère manifestation gratuite puis 230 €
		But non lucratif	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	HORS COMMUNE	But lucratif	140€	280 €	380 €
		But non lucratif	140€	280 €	380 €
VIN D'HONNEUR	COMMUNE ET HORS COMMUNE		50 €	50€	50 € soit le samedi soit le dimanche

- mise à disposition de vaisselle, quantité demandée : .....

### CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit     À titre onéreux    Coût de la location de la salle : ..... €

Cautions : salle de 500 € et 100€ ménage.

Les cautions seront prélevées en cas de manquement au règlement intérieur.

À Parçay-les-pins, commune déléguée de Noyant-Villages,  
le

Sylvie BORDEAU  
Maire délégué,

Signature du locataire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)

# LOCATION

## Commune déléguée de Parçay-les-Pins

### PETITE SALLE

Place des droits de l'homme

20, rue des Moulins – Parçay-les-Pins

Capacité : entre 50 et 80 personnes

mairie.parcaylespins@noyant-villages.fr / 02.41.82.62.52

Fiche détaillée de la salle des fêtes de Parçay-les-Pins

locataire :

date de location :

PETITE SALLE			Demi-journée	Journée	Week-end
			Semaine	semaine	
PARTICULIERS ET ENTREPRISES	COMMUNE		65 €	130 €	180 €
	HORS COMMUNE		95 €	190 €	260 €
ASSOCIATIONS	COMMUNE	But lucratif	65€	130 €	1ère manifestation gratuite puis 180 €
		But non lucratif	GRATUIT	GRATUIT	GRATUIT
	HORS COMMUNE	But lucratif	95€	190 €	260 €
		But non lucratif	95€	190 €	260 €
VIN D'HONNEUR	COMMUNE ET HORS COMMUNE		20 €	20€	40 € soit le samedi soit le dimanche

- mise à disposition de vaisselle, quantité demandée : .....

### CONDITIONS FINANCIERES

À titre gratuit     À titre onéreux    Coût de la location de la salle : ..... €

Cautions : salle de 500 € et 100€ ménage.

Les cautions seront prélevées en cas de manquement au règlement intérieur.

À Parçay-les-pins, commune déléguée de Noyant-Villages,  
le

Sylvie BORDEAU  
Maire délégué,

Signature du locataire  
(précédée de la mention « lu et approuvé »)